

FRAC	Provence Alpes Côte d'Azur	20 bd de Dunkerque, 13002 Marseille accueil@fracpaca.org www.frac-provence-alpes-cotedazur.org + 33 (0)4 91 91 27 55
-------------	---	---

AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE

Le Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) recrute son/sa DIRECTEUR/RICE

Contexte

Les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) se sont vus confier, dès leur création, par l'État et les régions trois missions principales : la constitution d'un patrimoine public d'art contemporain, la diffusion de cette collection et la sensibilisation des publics à la création contemporaine. Créés en 1982, ils assurent depuis plus de trente ans leur mission de soutien à la création contemporaine.

Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, est installé depuis 2013 dans bâtiment « nouvelle génération », conçu par l'architecte Kengo Kuma. Principalement financé par l'État et la Région Sud, disposant d'un budget annuel de plus de 2 millions d'euros, il mobilise une équipe de 32 salariés investis dans la programmation d'expositions, les activités de médiation, de gestion et de diffusion de l'association, sur tout le territoire régional et au-delà.

Acteur majeur du secteur des arts visuels en France et dans sa région, il porte le label « Fonds régional d'art contemporain » du ministère de la Culture. Il développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection, riche de plus de 1000 œuvres et représentant plus de 540 artistes, sur le territoire régional, national et international, à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, il a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire régional et ses six départements avec une importante programmation « hors les murs ». Depuis 2015, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre son projet « La Fabrique du récit », dont une nouvelle page s'est ouverte avec le projet artistique et culturel 2018-2021 dans le cadre de labellisation des Frac. Cette nouvelle étape réaffirme l'engagement du Frac auprès de l'émergence et des tentatives, artistiques comme intellectuelles, de penser « ce qui advient » aujourd'hui dans notre société. Il s'agit, à travers une programmation artistique renouvelée, de rapporter et raconter l'imbrication étroite qui existe entre création et société, d'éclairer les mutations esthétiques, culturelles, sociétales en cours.

Missions :

Les missions d'intérêt général du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur sont régies par les textes réglementaires en vigueur relatifs au label « FRAC ». Les candidat(e)s devront se référer au décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « FRAC ».

Le/la directeur/trice dirigera le FRAC PACA et à ce titre exercera les missions et activités suivantes :

- Conception, mise en œuvre et suivi du projet d'établissement et du projet artistique et culturel de l'établissement conformément à la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre le FRAC, la Région et l'État ;
- Direction et encadrement des personnels ;
- Direction administrative et financière de l'établissement : responsabilité de l'élaboration et l'exécution du budget de l'association en lien avec l'administratrice ;
- Direction, coordination et planification de l'activité ;
- Définition des politiques d'enrichissement, de conservation, de diffusion et de valorisation des collections auprès des publics ;
- Élaboration et réalisation du programme annuel d'expositions, du programme d'édition et des actions favorisant le soutien aux artistes et à la création ;
- Conception et mise en œuvre du programme de sensibilisation et de développement des publics ;
- Recherche de partenariats publics et privés contribuant au rayonnement artistique et culturel du FRAC en France et à l'étranger et à son développement économique ;
- Élaboration d'un projet de développement de ressources professionnelles à destination de la filière des arts visuels ;

	<p>Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p>
--	---

FRAC	Provence Alpes Côte d'Azur	20 bd de Dunkerque, 13002 Marseille accueil@fracpaca.org www.frac-provence-alpes-cotedazur.org + 33 (0)4 91 91 27 55
-------------	---	---

- Animation et direction du bâtiment situé à Marseille. Conduite, en liaison avec les services de la Région, de la rénovation des espaces restauration, boutique et accueil et de la nouvelle identité du lieu. Elaboration d'une dynamique de programmation et d'animation en direction du public marseillais ;
- Organisation de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Organisation et pilotage des dispositifs de sécurité des personnes et des biens.

Profil recherché :

Le/a candidat(e) présélectionné(e) sera un cadre supérieur confirmé.

- Formation supérieure, spécialiste de l'histoire de l'art et particulièrement de la scène de l'art contemporain et de ses réseaux, très bonne culture générale ;
- Expérience professionnelle confirmée dans la conduite d'un établissement culturel relevant du champ des arts visuels et dans le management de salariés ;
- Capacité à traduire les orientations du conseil d'administration en objectifs opérationnels ;
- Forte capacité managériale et à l'animation d'équipe ;
- Grande rigueur de gestion ;
- Maîtrise du montage et du développement de projets sur les plans artistique et budgétaire ;
- Sensibilité aux enjeux du développement des territoires, de la démocratisation culturelle et du développement des publics avec une attention particulière envers la jeunesse ;
- Aptitude à être force de proposition auprès des acteurs de la création, des institutions et des pouvoirs publics ;
- Bonne connaissance de la propriété intellectuelle dans le champ des arts visuels ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Permis B requis

Poste à temps plein basé à Marseille de cadre dirigeant de la convention collective nationale de l'animation

Candidature

Les dossiers de candidature comprendront :

- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation détaillant sa conception du poste et les grands axes du projet artistique et culturel envisagé, en relation avec les attendus du label (Décret et arrêté relatifs consultables sur les sites Internet de la DRAC, de la Région et du FRAC).

Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux temps :

- La pré-sélection des candidatures sera effectuée sur la base du parcours professionnel et de la motivation des candidats.es.
- Les candidats.es pré-sélectionnés.es seront ensuite invités.es à rédiger puis à présenter leur projet artistique et culturel pour le FRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur en relation avec le cahier des missions et des charges du label dont ils auront pris connaissance.
Chaque candidat.e établira un document de 10 (minimum) à 20 pages maximum, précisant les orientations de son projet pour la période 2021-2023 et s'inscrivant dans le cadre de la Convention d'objectifs pluriannuels 2018-2021. Il/elle présentera ensuite ce projet au jury au cours d'une audition.

Le/la candidate indiquera ses prétentions salariales.

Composition du jury

La sélection sera effectuée par un jury composé du président du FRAC, des partenaires fondateurs, représentant de l'État (Direction des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et Direction

	<p>Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p>
--	---

FRAC	Provence Alpes Côte d'Azur	20 bd de Dunkerque, 13002 Marseille accueil@fracpaca.org www.frac-provence-alpes-cotedazur.org + 33 (0)4 91 91 27 55
-------------	---	---

générale de la création artistique) et représentant de la Région Sud, ainsi que de personnalités qualifiées, professionnels des arts visuels et artistes.

Calendrier

Les dossiers de candidature, lettre de motivation et curriculum vitae, doivent être adressés avant le 4 septembre 2020 sous la forme d'un envoi dématérialisé (courriel + PJ) avec demande de confirmation de lecture à :

Frac PACA

À l'attention de M. Richard GALY, Président
ressourceshumaines@fracpaca.org

Ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur
À l'attention de Marc CECCALDI, Directeur régional
helene.audiffren@culture.gouv.fr

Conseil Régional

À l'attention de Renaud Muselier, Président de la Région
blebars@maregionsud.fr

Ministère de la Culture – Direction générale de la création artistique

À l'attention de Monsieur François Quintin, conseiller pour les arts visuels auprès de la Directrice générale de la création artistique
Isabelle.delamont@culture.gouv.fr

Calendrier de la procédure de recrutement à titre indicatif

- Résultat des pré-sélections : 20 septembre 2020
- Remise des projets rédigés : 15 octobre 2020
- Auditions : début novembre 2020
- Choix du Conseil d'administration – 15 novembre 2020